Le Congrès des Mutilés et Anciens Combattants

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

La Séance d'ouverture

Les congressistes sont réunis à quatre heures, dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Douai.

M. BALAVOINE préside : MM. OLIVIER, président de la Fédération des Anciens Combattants et PINCHART, président de la Fédération des Anciens Prisonniers de Guerre ont pris place au bureau. M. CASSEL, remplit les fonctions de secrétaire. M. DESEY, secrétaire-général des Anciens Combattants français, en Belgique, assiste également au Congrès.

A l'occasion de l'ouverture du Congrès, M. BALAVOINE, président du Congrès interfédéral, prononce l'allocution suivante :

Mesdames, mes Camarades.

Je déclare ouvert le Congrès interfédéral, des Fédérations du Nord des Mutilés, Veuves de guerre, Orphelins, Ascendants, Anciens Combattants et Prisonniers de guerre.

Il est un usage que nous avons toujours respecté, celui d'évoquer, au début de nos Congrès, la mémoire de nos morts, de nos chers morts, qui, selon la forte expression de Borgelès, nous regardent de leurs yeux creux, nous observent et nous jugent. Soyons dignes d'eux. Nous avons accepté la charge de défendre les droits de leurs veuves et de leurs enfants, en même temps que les nôtres. Mais nous devons sauvegarder avant tout notre patrimoine moral : nous avons été les bons serviteurs du pays pendant la guerre ; restons à présent les meilleurs des citoyens.

Nos travaux vont s'effectuer au sein de chaque Fédération.

Ai-je besoin de vous demander de les poursuivre dans le calme et la dignité dont vous avez toujours fait preuve au cours des précédents Congrès ? Je suis sûr que vous apporterez durant la journée qui va suivre l'esprit d'union et de camaraderie qui a toujours présidé à nos travaux.

Mes amis, au travail !

M. PINCHART, président de la Fédération des Anciens Prisonniers de guerre prend ensuite la parole pour exprimer la pensée de ses Commettants. C'est en effet, la première fois que les Anciens Prisonniers de guerre du Nord participent au Congrès des Mutilés et des Anciens Combattants.

M. OLIVIER, président de la Fédération des Anciens Combattants indique à son tour quel est le sentiment des Anciens Combattants qui sont pour les Mutilés, les Veuves de guerre, les Orphelins, les enfants de nos grands morts et aussi pour les Anciens Prisonniers de guerre ; ceux qui n'oublient pas leurs camarades de combat qui ont des droits à faire respecter et qui ont besoin à cette occasion, dans cette période d'égoïsme d'être soutenus et aidés dans l'accomplissement de leur grande tâche.

UN DISCOURS DE M. BALAVOINE

Les Congressistes se séparent alors en trois groupes Les Anciens Combattants se rendent dans la salle basse de l'Hôtel de Ville, et les Anciens Prisonniers de guerre, dans le bureau de placement situé dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville ; M. BALAVOINE ouvre alors le Congrès des Associations de Mutilés, Veuves, Ascendants, Orphelins de la guerre et s'exprime comme suit :

Mes Camarades,

Nous voici de nouveau réunis en Congrès. Il nous a semblé qu'il était plus que jamais utile de montrer que nous entendions maintenir intacts les droits que nous tenons de la loi.

Ces droits, nous sentons qu'ils pourraient être menacés. Ne parle-t-on pas de reviser notre charte ? Notre vigilance doit rester en éveil. Qu'il s'agisse de faire respecter la loi des pensions, de veiller à ce que le sort des plus gravement atteints parmi nous, des grands invalides, soit amélioré, d'assurer l'application intégrale de la loi sur les emplois réservés, de réclamer le redressement, par les tribunaux, des fixations trop étroites de certaines de nos pensions, de sauvegarder en un mot le pauvre patrimoine du mutilé de guerre, de la veuve de guerre et de ses enfants, ou des ascendants, il faudra que, plus que jamais, tous nous restions unis pour nous défendre.

Et ce ne seront point les manœuvres intéressées de ceux qui ne nous pardonnent pas d'avoir fait la guerre, parce qu'eux-mêmes n'ont pas entendu l'appel du pays, ce ne seront point davantage les complicités plus ou moins conscientes, d'ailleurs, de quelques égarés, ou plus simplement ce quelques embusqués, qui voudraient divisés nos belles associations, ce ne seront point toutes leurs attaques ou tous leurs calculs qui pourront contrecarrer notre résolution plus que jamais affirmée de poursuivre ensemble le devoir qu'au lendemain de la guerre nous nous sommes tracé.

Il y a quelques mois à l'heure où nous luttions pour le réajustement des taux des pensions, vous êtes venus à Lille, au nombre de 5.000, sur un appel de votre Fédération.

Aujourd'hui, je fais encore appel à vous. Je vous invite à travailler activement pour notre cause commune.

UNE ALLOCUTION DE M. OLIVIER AUX ANCIENS COMBATTANTS

M. Maurice OLIVIER, président de la Fédération des A. C., ouvre le Congrès des anciens Combattants.

MM. LEPOIVRE, secrétaire général, DUFOUR, trésorier ; LEBLOND et LEBAQZ, vice-présidents ; COUDART, membre, ont pris place au Bureau.

M. OLIVIER, en ouvrant la séance s'exprime comme suit :

Mes Chers Camarades,

Voici le quatrième Congrès que j'ai l'honneur de présider, et il m'est particulièrement agréable de vous remercier tous du dévouement que vous apportez à la défense de la cause qui nous est chère.

Devons-nous être découragés de constater que nos efforts n'obtiennent pas le résultat que nous sommes en droit d'espérer ? Devons-nous renoncer à la lutte ? Non point. Nous avons la fierté de maintenir le flambeau sacré du souvenir. Nous sommes les citoyens de France qui n'oublient pas les heures terribles où la Patrie en danger a trouvé pour la sauver les meilleurs de ses enfants.

Depuis six ans, nous avons su garder intacte l'amitié du front. La Fédération des A. C du Nord s'est affirmée partout comme une organisation de premier plan et dans les Congrès nationaux, vos délégués ont toujours amené les autres au point de vue que vous leur aviez donné mandat de défendre. Notre esprit organisateur, froid pondéré, imprime à notre volonté la force qui réalise.

Nous allons examiner, au cours de nos travaux, la grande question de l'Office du Combattant et de la retraite des A. C. C'est tout notre avenir qui est en jeu. J'espère que nous trouverons la formule pratique qui nous permette de présenter dimanche à M. le ministre des Pensions un projet sérieux susceptible de rallier les suffrages du Parlement.

Mes chers camarades, je forme le souhait pour la réussite du Congrès et vous convie amicalement au travail.

LES REVENDICATIONS DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

M. PINCHART ouvre le Congrès des anciens Prisonniers de guerre. Il est assisté de MM. BRIATTE et DERONCE. Le Président salue ses camarades et les remercie de leur empressement à répondre à son appel. La discussion s'engage aussitôt. Le principe de l'indemnité de nourriture est de nouveau reconnu et approuvé tel qu'il a toujours été discuté, et accepté par les camarades présents, dans les formes et dans le texte rédigés antérieurement par la Fédération Nationale. Les Présidents présents donnent au camarade PINCHART la mission impérative de réclamer de M. le ministre des Pensions, une réponse catégorique susceptible de faire enfin espérer aux Prisonniers de guerre une solution qu'ils attendent depuis si longtemps.

Car fatigués de toutes les promesses faites par les Gouvernements précédents — promesses solennelles dans ces réunions importantes — ils exigent aujourd'hui une autre promesse qui sera de nature à apaiser leurs craintes qui, dans un temps très proche, pourra leur donner entière satisfaction.

A cette indemnité de nourriture, ils ajoutent celle du point de départ légal de la pension, non pas à partir de six mois après la sortie des formations sanitaires allemandes, mais à partir de trois mois et sans distinction de classe — comme vient encore de le réclamer le sénateur Fasquel dans la séance du Sénat du 29 mai dernier.

Les P. G. affirment leur foi absolue en la justice de leur cause, qui ne veut pas être méconnue par ceux qui — par le suffrage universel — ont reçu la mission de décréter la justice entre tous.

Une interpellation sur le travail dans les arsenaux à la Chambre

Paris, 5. — L'ordre du jour de la Chambre appelle la discussion de MM. Faure et Lafont sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour assurer aux arsenaux militaires de la guerre, un travail productif dont ils ont besoin dans l'intérêt du budget de l'Etat et pour une meilleure utilisation du personnel.

Développant son interpellation, M. FAURE demande que le matériel des arsenaux soit utilisé non pas à faire des obus, mais à fabriquer des machines et instruments dont l'Etat a besoin.

M. FAURE estime que le nombre des officiers dans les arsenaux est beaucoup trop grand par rapport au personnel ouvrier. Il demande que les commandes passées à l'industrie privée soient réservées aux arsenaux.

Il déclare que les officiers qui dirigent ces établissements font une gestion si onéreuse qu'on pourrait penser qu'ils le font exprès.

M. LAFONT appuyé par M. Dalimier, demande que les arsenaux soient employés à des fabrications industrielles et critique âprement les agissements du général payeur, qui a inexactement renseigné son ministre à propos des revendications ouvrières. Il demande au Gouvernement de ne pas se refuser à causer avec les délégués des ouvriers.

M. OSSOLA, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, répond aux interpellateurs. Il déclare qu'il travaille au réajustement des salaires dans les arsenaux, 18 millions ont été distribués à cet effet.

Pour ce qui est des travaux exécutés, il promet d'étudier de très près la question.

Un ordre du jour de confiance est voté à mains levées.

Des morts suspectes au Maroc

La Chambre entend ensuite CONSTANS, député socialiste de l'Allier sur les circonstances de la mort du soldat de la classe 1924, Antoine Decluzet, du 24e Bataillon d'Ouvriers, du Parc d'Artillerie d'Oudja (Maroc).

Le député socialiste de l'Allier lit plusieurs lettres des 7 camarades de Decluzet, accusant le capitaine Gouez d'avoir obligé le soldat à transporter des matériaux pour la construction d'une maison, alors qu'il était déjà très malade.

Il menaçait de prison le soldat qui était son ordonnance quand il voulait se faire porter malade. Le soldat Decluzet en est mort.

M. PAINLEVE répond qu'il était ministre depuis 24 heures quand il a prescrit une enquête. Jusqu'à preuve du contraire, il ne peut considérer comme établies les accusations des 7 camarades de Decluzet. Il a réclamé des renseignements au Maréchal Lyautey. Toute justice sera faite.

M. BARANTON, député communiste, raconte comment un soldat avait été assassiné par un médecin-major qui n'avait pas su le soigner.

M. PAINLEVE proteste.

Finalement, la Chambre fait confiance à M. PAINLEVE.

La séance est ensuite levée.

Prochaine séance mardi à 15 heures.

Un obus explosa au mont Kemmel

UN HABITANT DE BAILLEUL EST TUÉ, UN AUTRE BLESSÉ

Deux jeunes gens de Bailleul, Vandeverde Abel, 15 ans et Denis Deporter, 18 ans, étaient partis chercher du cuivre sur l'ancien champ de bataille, entre Dranoutre et le Mont Kemmel. Ayant trouvé un obus non éclaté, ils commirent l'imprudence d'essayer de le dévisser et provoquèrent l'explosion de l'engin.

Vandeverde fut tué sur le coup et eut le corps affreusement déchiqueté. Quant à Depooter, il fut blessé à l'oreille et aux jambes, mais put, néanmoins, revenir en territoire français, où le docteur Bels, de Bailleul, lui prodigua les premiers soins et le fit ensuite admettre à l'Hôpital d'Hazebrouck.

Chute de 3 ouvriers à Arques

Un ouvrier est tombé d'une passerelle élevée à 4 mètres de hauteur, pour la construction d'un four, dans une cristallerie, à Arques ; en perdant l'équilibre, l'ouvrier a entraîné un de ses camarades dans sa chute un troisième est tombé également en cherchant à les retenir ; ils ont été tous trois blessés.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Orageux, chaud, vent d'Est, 3 à 6 m. Ciel devenant par le Sud-Ouest très nuageux ; averses orageuses et orages ; minimum environ 12°.

La Journée Sportive

CYCLISME

PARIS-VALENCIENNES — DIMANCHE 7 JUIN

La course Paris-Valenciennes que le Vélo-Sport Valenciennois organise, sous les auspices de la Municipalité, avec le concours du Journal L'AUTO, pour le Dimanche prochain 7 juin, promet d'obtenir un grand succès

92 coureurs dont les noms suivent ont envoyé leur engagement. Un grand nombre d'entre eux ont gagné ou ont pris les places d'honneur dans des épreuves importantes.

Rappelons que le départ est donné à 3 heures du matin à Saint-Denis et que débouchant à Valenciennes par l'Avenue de Verdun, les coureurs tourneront à droite en face du Pavillon Watteau ; ils accomplirront autour presque complet des Boulevards et l'arrivée sera jugée en face de la Tour de la Dodenne (Boulevard Carpeaux).

LES ENGAGES : 1 F. Vandenberghe, 2 De Jaegher, 3 Perrain, 4 Florent Goethals, 5 Flamant, 6 Sénéchal, 7 Poirette, 8 Opterbecke, 9 Cornet, 10 Bisiaux, 11 Claerbout, 12 Declercq, 13 Lampaert, 14 Bauwens, 15 Roux, 16 Dumont, 17 Enceilin, 18 Lebrun, 19 Maréchal, 20 Cuisinier, 21 Gillot, 22 Pater, 23 Vitrant, 24 Brunet, 25 Désiré Lemaire, 26 Desmoulins, 27 Olivier, 28 Larose, 29 Maridat, 30 Davoine, 31 Mauyen, 32 Ernest Lemaire, 33 Duguié, 34 Engel, 35 Gonet, 36 Herckmans, 37 Plasman, 38 Maes, 39 Guillain, 40 Picart, 41 Prudhomme, 42 X., 43 Bilat, 44 Joseph Pé, 45 Luttes, 46 Mondelaers, 47 Nervo, 48 Use, 49 Coquelin, 50 Dagerdin, 51 Florin, 52 Omer Vermeulen, 53 Lœw, 54 Lemoine 55 Lévêque, 56 Godefroy, 57 Georges Petit, 58 Queller, 59 Kirchen, 60 Lanz, 61 Martinez, 62 Cayol, 63 Félix Goethals, 64 Robache, 65 Ch. Papin, 66 Détourbe, 67 Dubet, 68 Pierre Hurt, 69 Louis Philippe, 70 Caroul, 71 Roux (Compiègne), 72 Durut, 73 Hérion, 74 Guillonet, 75 Wolplanski, 76 Champs, 77 Chlorda, 78 Gallo, 79 Debuschère, 80 Méhy, 81 Pardi, 82 Ponce, 83 Cavalier, 84 Petitfils, 85 Bottreau 86 Philippe André, 87 Vermandel, 88 Demour, 89 Noth, 90 Morand, 91 Sadoul, 92 Philippe Eugène

COURSE CYCLISTE A LOOS

Dimanche 7 juin aura lieu à Loos (hameau d'Ennequin une grande course cycliste organisée par le Club de l'Etoile Sportive d'Ennequin, sur un parcours de 55 kilomètres : Loos, Haubourdin, Fournes, La Bassée, Lens (contrôle fixe), Carvin, Seclin, Loos, (arrivée).

Cette épreuve est dotée de 500 francs de prix en espèces et en nature et elle est ouverte à tous coureurs, aspirants et débutants licenciés de l'U.V.F.

La remise des dossards se fera à partir de 14 heures, départ à 15 heures précises.

Les engagements sont reçus au siège du Club, rue Jean-Baptiste Deroullers, 172, jusqu'au 6 juin, inclus, contre la somme de 4 francs et le jour du départ 5 francs, non remboursable.

FOOTBALL-ASSOCIATION

11e RI CONTRE U.S. HAZEBROUCKOISE

Demain dimanche, match entre le 11e d'infanterie et l'équipe 1 de l'U.S. Hazebrouckoise. Pendant le jeu, concert par la Fanfare des Trompettes.

LES ARGENTINS CONTRE UNE SÉLECTION RED STAR-OLYMPIQUE

Demain dimanche, le Bocca Juniors, de Buenos-Ayres, actuellement en tournée en Europe, se heurtera au Stade Bergeyre, à une forte sélection parisienne formée par les soins du Red Star-Club et de l'Olympique.

Les Argentins sont les rivaux les plus directs des Uruguayens et le club Bocca Juniors est le champion de ses pays, renforcé du reste par quelques joueurs d'autres grands clubs argentins.

Le Bocca Juniors revient d'Allemagne où il a joué six matches et obtenu six victoires à Munich, Berlin, Leipzig, Francfort, Dusseldorf, Carlsruhe. C'est dire que sa valeur est absolument exceptionnelle.

PELOTE BALLE

LA GRANDE LUTTE SCOLAIRE DU 7 JUIN A LILLE

Ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, nous verrons aux prises, dimanche prochain, à 10 heures sur le balldrome de la Paume Lilloise, boulevard des Ecoles, deux des meilleures équipes de scolaires de Pelote-Balle.

Ces deux équipes, quoique de formation récente, ne sont pas pour nous des inconnues et elles ont déjà d'autre part, retenu notre attention par leurs victoires locales

L'équipe de Lille, composée d'élèves du Lycée Faidherbe où nous trouvons notamment Cossart, Dubois, Forceville, Degandt et Hubert, a, au cours de ses nombreuses sorties, remporté de belles victoires sur les juniors de Lille ainsi que sur ceux d'Hellemmes et de Lomme.

Plusieurs de ces joueurs jouent avec art et science et ne tarderont pas à se voir incorporer dans des équipes de catégories supérieures.

Cette rue Douai, comprenant cinq élèves de l'Ecole Normale : Kerouzgg, Baudin, Landas, Desmoulin et Matarez, compte également à son actif plusieurs sorties victorieuses. Sa dernière victoire sur Millonfosse nous la montre en pleine force, force qui n'a pu que s'accroître par le sérieux entraînement pratiqué journellement.

Quel est l'amateur qui n'a lu ou entendu parler des efforts faits par la Fédération pour la pratique de ce sport si beau et si harmonieux, dans les écoles.

Aussi, espérons-nous voir dimanche matin les efforts de la Paume Lilloise couronnés de succès par la présence sur son ballodrome de la foule des grands jours, présence nécessaire à l'encouragement de ces jeunes éléments qui, certes, méritent beaucoup, et qui par leurs efforts répétés et continus vont contribuer pour une large part à la rénovation de notre sport national.

La Municipalité de la Ville de Lille sera représentée ainsi que la direction des principaux établissements scolaires de Lille et Douai. Nombreuses également seront les délégations des sociétés et équipes pratiquant le jeu de balle.

Nous rappelons que le coup d'envoi sera donné à 10 heures précises.

Que le beau temps se mette de la partie et personne ne regrettera son déplacement.

D'HENRY, Correspondant fédéral.

LUTTES ANNONCÉES POUR LE 7 JUIN

A LILLE-DÉLIVRANCE. — Place François Mracq à 14 h. 30, lutte de juniors entre Marchiennes et l'équipe locale

A LILLE. — A 10 heures, Boulevard des Ecoles, lutte de juniors entre les équipes du Lycée Faidherbe (Lille) et de l'Ecole Normale de Douai.

A 14 h. 30 : Lutte de 2e catégorie entre Mouscron, Bouvignies et Lille.

ATHLETISME

CHAMPIONNAT DU NORD D'ATHLÉTISME

Dimanche 7 juin, au terrain des Sprots de Labuissière, se disputera le Championnat du Nord d'Athlétisme, organisé par la Ligue du Nord d'Athlétisme sous la présidence d'honneur de M. Eiby sénateur et du général Moisson.

Plus de 500 engagements ont été reçus. Tous les meilleurs athlètes du Nord, parmi lesquels nous relevons les noms de Allart, Cottenier, Desoignes, Dupont, Duquesne, Guibaut, Janvier, Mascaux, Pinson, Taylor, Trboyes, Verquin, etc...

Au cours de cette réunion sportive, la Fanfare « L'Echo de la Lawe », de Gosnay, donnera un concert.

Prix d'entrée unique pour la journée : 2 fr.

C'est la première fois que la Ligue du Nord d'Athlétisme organise son championnat dans notre région et fait courir toutes ses épreuves en une seule journée.

Aussi les dirigeants de l'U.S.B. n'ont rien ménagé pour assurer le plein succès de cette réunion. Si le temps le permet, nous verrons au terrain des Sports une foule jusqu'ici inconnue.

HIPPISME

CARROUSEL ATTELÉ A HELLEMMES-LILLE

Dimanche 7 juin, à 15 heures précises, Grand Carrousel attelé avec 700 francs de prix au profit d'œuvres de bienfaisance, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Lebouck.

Des primes seront tirées au sort entre les 50 premiers coureurs. La mise pour hommes sera de 3 francs avec facilité d'en prendre 2 pour 5 francs. Pour les dames, la mise sera de 1 fr. 50 avec facilité d'en prendre 3 pour 4 francs.

COURSES A ENGHIEN

1re COURSE. — 1. Seurire d'Avril, A. Benson, g. 135.00 ; p. 31.50. — 2. Itzinfall, G. Mitchell, p. 18.50. — 3. Nicot, R. Caron, p. 17.00.

2e COURSE. — 1. Ça Mord II, P. Michel, g. 42.50; p 17.50. — 2. Satchville Lad, G. Mitchell, p. 15.00.

3e COURSE. — 1. L'Orphelin, G. Bershand, g. 31.50 ; p. 19.50. — 2. Yule Log, H. Haes, p. 3.800.

4e COURSE. — 1. Montsoreau, Ed. Haes, g. 53.50; p. 25.00. — 2. Winning, G. Bershand, p. 48.50.

5e COURSE. — 1. Filinoiseau, G. Mitchell, g. 38.00 ; p. 17.50. — 2. Enave, F. Romain, p. 13.00.

6e COURSE. — 1. Eucefalo, Hervé, g. 24.50 ; p. 19.00. — 2. Tabou, Delfarguiel, p. 21.00.

7e COURSE. — 1. Usbeck V. Souroubille, g. 36.00; p. 20.50. — 2. Sauve qui Peut, Visa, p. 21.00. — 3. Slim, Hude, p. 29.00.

Une attaque d'Abd-el-Krim a été repoussée par les troupes françaises

Mais celles-ci avaient d'abord marqué un léger recul

Rabat, 5. — Les forces dissidentes d'Adb-el-Krim ont repris violemment l'offensive contre le massif de Taounat. Nos troupes ont d'abord marqué un léger recul, puis après l'intervention du groupe Freydenberg, le combat est poursuivi à notre avantage.

Le sol s'effondre autour du chef rebelle

Tanger, 5. — Malgré les échecs sanglants des rebelles, des agents allemands et rifains répandent parmi les indigènes de Tanger des bruits mensongers, concernant de prétendus succès d'Abd-el-Krim sur les troupes françaises

Les tribus dissidentes sont lasses de lutter par suite des pertes considérables qu'elles présument. Le prestige d'Abd-el-Krim se trouve fort diminué du fait que les tribus savent qu'il a travaillé pour le compte de l'Allemagne ; à l'heure actuelle, les rebellions subsistent uniquement du fait de la crainte de représailles de la part d'Abd-el-Krim.

Le contrôle parlementaire au Maroc

Paris, 5. — La Commission de l'armée a entendu, à la fin de la matinée, le président du Conseil qui lui a donné communication de la réponse du maréchal Lyautey en ce qui concerne l'envoi au Maroc d'une mission de contrôle parlementaire.

La réponse du résident général est en tous points favorables aux suggestions qui lui ont été soumises par le président du Conseil d'accord avec la Commission.

Les membres de la Commission ont remercié le président du Conseil de ses déclarations et aussitôt désigné un certain nombre de délégués, qui constitueront en quelque sorte une mission provisoire. Ce sont : MM. Piori, Cluzel, Guilhaumon et de Monjou. Ces deux derniers, anciens officiers aviateurs, se rendront probablement au Maroc en aéroplane.

La Commission procèdera ultérieurement à la désignation d'une autre délégation qui se rendra au Maroc ultérieurement.

Les militaires libérables seront tous renvoyés dans leurs foyers

Paris, 5. — M. Hector Molinié, député de la Seine, a signalé au Président du Conseil, par voie de question écrite au « Journal Officiel » les insinuations malveillantes répandues parmi les troupes engagées dans les opérations contre les rifains et suivant lesquelles les soldats libérables seraient maintenus en service jusqu'à la cessation des hostilités

M. Painlevé a donné au député de la Seine l'assurance que les militaires libérables seraient tous, sans exception renvoyés dans leur foyers à l'expiration de leur temps de service et que les relevés nécessaires seraient faites.

Les émeutes de Shanghaï

Des filateurs japonais ont défendu leur usine menacée

Shanghaï, 5. — Les directeurs japonais d'une filature sino-japonaise ont fait feu sur des émeutiers qui tentaient de s'emparer de l'usine. Cinq de ces derniers ont été blessés. Finalement, une importante force de police a chassé les émeutiers qui ont brisé des fenêtres et des meubles.

La concession française n'a pas été inquiétée

Jusqu'à présent, la concession française de Shanghaï n'a été à aucun moment, le théâtre de désordres quelconques et le trafic y est sensiblement le même qu'en temps normal. Toutes les mesures de sécurité n'en ont pas moins été prises par nos représentants de Shanghaï, qui, en dehors de la présence du « Jules Ferry », disposent de force de police renforcées — soldats tonkinois et corps de volontaires — et d'un matériel suffisant pour faire face à toute éventualité.

Menace japonaise

Londres, 5 — « Le Daily Express » écrit que le Gouvernement Japonais a adressé à Pékin, une note qui semble dissimuler une menace sous une offre d'assistance.

Cette note dit que si les autorités chinoises ne sont plus en état de maintenir l'ordre dans les différentes villes chinoises, les Japonais sont prêts à envoyer les forces navales et militaires nécessaires pour soumettre les insurgés. Cette menace cause une grande anxiété parmi les Nations qui ont des intérêts en Chine et qui craignent les développements que pourrait prendre une pareille situation.

L'argent de Moscou

Londres, 5. — On mande Changhaï à l'« Agence Reuter » :

Le secrétaire du Conseil municipal de Changhaï a déclaré que pendant une opération dans des immeubles occupés par les meneurs de la grève, la police a acquis la certitude sans conteste que l'argent des bolchevistes jouait un rôle actif dans les troubles actuels. Ils ont établi aussi que les russes se servent des étudiants chinois pour propager le programme de Moscou.

On évalue le nombre des grévistes à 150.000.

Un télégramme du groupe ouvrier de la Conférence du Travail

Genève, 5. — Le Groupe ouvrier de la Conférence du Travail a décidé d'envoyer un télégramme de sympathie aux ouvriers de Chine de la part du groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail et le président, M. Mertens a été prié d'obtenir toutes les informations sur les événements de Changhaï et d'en rendre compte au groupe pour une action éventuelle.

La journée de clôture du Congrès des Avocats

Hier matin, vers 8 heures 30, les assistants au Congrès des Avocats ont pris place, rue du Palais Ribour à Lille dans de confortables auto-cars pour visiter les Mines de Lens (fosse numéro 11).

Ils furent reçus par M. Wallaert, vice-président du Conseil d'Administration. Après un déjeuner offert par la Compagnie minière, ils repartaient pour la visite des champs de bataille de Vimy, de la Tayette et de Notre-Lame de Lorette.

Aux cimetières anglais et français, de nombreuses couronnes furent déposées au nom des barreaux français et étrangers.

Sur le terrain, M. le général Moisson présenta des observations sur les batailles héroïques qui se sont déroulées en ces endroits.

Après un lunch à Vimy la caravane reprit le chemin de Lille, où elle arriva vers 21 h. 30.

C'était la fin d'une belle réunion confraternelle, empreinte de la plus cordiale amitié.

Une victime des grenades à Lens

Jeudi, vers 7 heures du soir, des enfants jouaient dans un vaste terrain situé entre les cités de la fosse n. 14 et 12 des Mines de Lens, au futur emplacement de l'Hôpital de Lens, quand une forte détonation retentit

Des personnes qui passaient à proximité, se rendirent immédiatement sur les lieux et trouvèrent, étendu sans connaissance, le crâne ouvert, le corps troué d'éclats de l'engin meurtrier qui venait d'éclater, le jeune Raymond Van Werberghe, âgé de 10 ans, demeurant rue Galilée, n. 29, cité de la Fosse n. 14.

La jeune Yvonne Dupuis, 6 ans, qui se trouvait là, reçut également des éclats qui la blessèrent peu grièvement.

D'après l'enquête, il s'agit d'une grenade anglaise du type Mills qui probablement touchée par le jeune imprudent, dut éclater dans ses mains.

Le docteur Alexandre, appelé, constata le décès du jeune Van Werberghe.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Une machine infernale devait tuer les souverains espagnols...

LE COMPLOT FUT DÉCOUVERT ET IL Y EUT DES ARRESTATIONS

Perpignan, 5. — Des voyageurs venant de Barcelone annoncent que la police vient de découvrir un complot qui aurait été fomenté à l'occasion du voyage du roi à Barcelone.

On aurait trouvé, à quelques kilomètres de la ville, dans les côtes de Garraf, à proximité de la voie ferrée de Madrid, une bombe de fortes dimensions, pesant 80 kilos et munie d'un mouvement électrique des plus perfectionnés. Cet engin, d'une puissance formidable, devait servir à faire sauter le train royal le 4 juin, jour où les souverains devaient quitter Barcelone.

On a saisi un plan indiquant l'endroit où devait avoir lieu l'explosion sous un des nombreux tunnels de la voie ferrée.

A la suite de cette découverte, on a procédé à l'arrestation de quatre jeunes gens, étudiants et employés, accusés d'être les auteurs de cette tentative. Tous sont des séparatistes et appartiennent à une société camouflée en association littéraire et touristique mais en réalité catalaniste extrémiste. Ils nient toute participation au complot.

La censure a interdit à la presse de publier quoi que ce fût sur cette affaire. Il y a quelques jours déjà, la marquise de Castellbell, ayant donné dans son palais de la rue Del Pino un bal en l'honneur des souverains, une bombe éclata le lendemain devant le palais qui fut endommagé assez sérieusement.

19 ARRESTATIONS MAINTENUES

Perpignan, 5. — Suivant de nouveaux renseignements fournis par des voyageurs venant de Barcelone, la police a effectué de nombreuses arrestations à la suite de la découverte du complot fomenté dans le but de faire sauter le train royal.

Un certain nombre des individus appréhendés ont été relâchés ; 19 arrestations auraient été maintenues : ce sont celles de jeunes gens étudiants en médecine, en droit, en pharmacie élèves d'écoles de travaux publics, tous connus pour leurs idées séparatistes et la plupart affiliés au Syndicat unique. Ils seront traduits en Conseil de Guerre.

Les petits camelots du roy allèrent au meeting armés de revolvers

LA POLICE VEILLAIT ; ELLE ARRETA TRENTE-CINQ DE CES JEUNES GENS

Paris, 5. — Hier soir, à la sortie d'une réunion d'environ 400 membres de la Ligue d'Action Française, au numéro 42 de la rue Hermel, les gardes chargés du service d'ordre, sous la direction de M. Guichard, directeur de la police municipale, assisté du commissaire d'arrondissement, opérèrent une fouille de tous les assistants qui n'opposèrent aucune résistance.

Trente-cinq figueurs trouvés porteurs de revolvers ont été conduits d'abord au commissariat, puis ensuite à la police judiciaire où ils ont été interrogés. Ils furent dirigés, ce matin, sur le petit Parquet, aux fins de poursuite.

On releva, en outre, dans la salle du meeting, un certain nombre de revolvers, de matraques et de coups de poings américains.

C'est par ordre du gouvernement qu'a été inaugurée hier, une surveillance toute spéciale des réunions publiques, et cette méthode qui vise tous les groupements extrémistes tend à refréner le port d'armes prohibées.

LES DROITS DE DOUANE SUR LES BLÉS

Paris, 5. — La Commission des Marchés et spéculations a nommé comme président M. Delthil en remplacement de M. Antériou, devenu ministre des Pensions.

La Commission de l'Agriculture s'est occupée du projet de loi sur l'approvisionnement en blé, tendant à proroger jusqu'au 31 juillet la date jusqu'à laquelle les droits de douane sur les blés tendres importés seront remboursés aux meunier..

Le ministre de l'Agriculture a été entendu à ce sujet et d'accord avec lui la Commission a décidé de reporter le délai au 15 juillet à la condition que les farines soient effectivement livrées à la boulangerie avant le 31 juillet.

UNE COLLECTION INESTIMABLE

Londres, 5. — Une transaction d'assurance vient de révéler l'existence d'une collection qui, à n'en pas douter, est la plus originale, la plus variée et la plus précieuse de son espèce.

Appartenant à un riche négociant londonien, M. Jatling, cette collection, qui est estimée à une valeur formidable en milliards de livres sterling, consiste en 27.000 billets de banque de périodes et de pays différents. Quelques-uns de ces billets portent l'estampille de la Chine et remontent au commencement du quatorzième siècle. Le filigrane en est d'une finesse extrême et le papier sur lequel ils ont été imprimés est fait de feuilles de mûrier. A noter encore, parmi les joyaux de cette collection unique au monde, un billet de 100 livres sterling émis par la Banque d'Angleterre en 1713 et la série des billets français depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

Interviewé, M. Jatling a fait cette déclaration :

— C'est mon grand'père qui a commencé la collection et mon père qui l'a enrichie, je n'ai eu qu'à la continuer. Le travail d'ailleurs me passionne et n'y suis adonné sans la moindre calcul de cette collection ; il a fallu que je la fasse assurer pour me rendre compte, par le montant de la prime, de ce qu'elle représente.

UN FOU A TUÉ HUIT PERSONNES

Hamilton, 5. — Un homme, pris de folie furieuse, a tué à coups de feu ses cinq enfants, sa mère, son frère et sa belle-sœur.

La vente des armes prohibées va être surveillée dans le Nord

M. le Préfet du Nord vient de décider d'instituer une commission spéciale chargée du contrôle des demandes d'autorisation d'achats d'armes prohibées, dont le port est interdit par la loi.

Cette mesure se légitime par la recrudescence des crimes et des attentats à main armée qui se manifeste en ce moment de façon déplorable dans le Département du Nord.

DERNIERE HEURE

Notre réponse remise à l'Angleterre

Londres, 5. — La réonse du quai d'Orsay à la note anglaise du 28 mai, est entre les mains du Foreign Office depuis ce matin. Elle a été remise officiellement à midi à M. Chamberlain par M. de Fleuriau.

ENTRÉE INDISPENSABLE DU REICH A LA S. D. N.

Londres, 5. — Le secrétaire d'Etat au Foreign Office et l'Ambassadeur de France ont explore en détail, la note française concernant le pacte de sécurité.

Des points particuliers sont encore à régler et devront être soumis au chef du gouvernement britannique pour avis.

Il est permis de dire d'une façon très nette que l'on considère dans les milieux officiels anglais que la réussite du projet permettant d'assurer loyalement la paix de l'Europe, est entièrement entre les mains du Reich et est basée sur son entrée indispensable dans la Société des Nations, condition « sine qua non » qui doit être remplie avant, ou simultanément avant la signature du pacte.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1925. — N° 28

— Violette, intervint le comte, cet enfant ne comprend pas. Il est tout à fait inutile de revenir sur un sujet aussi douloureux pour moi... Yves, tu fatigues ta maman avec tes questions. Elle a besoin de se reposer... tois-toi.

M. de Gueslin, encore qu'il s'appliquât à ne marquer d'autre sentiment que l'intérêt qu'il était si naturel de sa part de porter à sa femme, avait prononcé ces quelques mots avec un énervement s'accroissant à mesure qu'il les débitait.

Le docteur Piétrel, qui tenait encore l'enfant sur ses genoux, le caressait d'une main plus distraite depuis un instant, restant très attentionné aux moindres détails de tout ce qui se passait ou se disait autour de lui.

Yves regarda tour à tour son père, qui s'était tu, sa maman qui avait laissé tomber la conversation, et le docteur toujours muet.

Très obéissant, il ne dit plus une parole.

Au bout de quelques minutes, il murmura du bout des lèvres :

— Et petite sœur Alice... et petite sœur Claudine ?

— Chut ! fit M. de Gueslin en mettant un doigt sur sa bouche... Elle dort, maman.

Là comtesse avait, en effet, fermé les yeux depuis un moment.

Elle ne dormait pas.

Elle cédait simplement à une fatigue réelle mais délicieuse, due à l'émotion bien douce que lui avait apportée la visite tant désirée de son cher petit Yves, et, toute à son bonheur, oublieuse du reste, réfugiée entièrement dans cette seule, dans cette unique pensée, elle n'entendit certainement pas les mots murmurés à voix basse par l'enfant et qu'avait tout de suite interrompus le geste du père.

— Je vais l'emmener, docteur ? dit Robert... C'est assez pour la première fois, n'est-ce pas ?

Sans répondre autrement que par un mouvement de tête, et déposant Yves sur le tapis, après lui avoir donné une tape amicale sur la joue, le docteur Piétrel se baissa vers Violette qui, de sa songerie, avait glissé définitivement dans un sommeil calme et réparateur.

Le petit Yves, sur la pointe des pieds, Et il répétait, avec cette gravité particulière à l'enfant qui a conscience de l'acte qu'ils constate :

— Elle dort, maman... faut pas la réveiller.

Le docteur Piétrel se plaça de nouveau dans le fauteuil où il veillait sa chère malade et, le front entre les mains, retomba dans ses réflexions.

Il en fut tiré au bout d'un certain temps par la voix de Mme de Gueslin :

— Mon ami !

Il tressaillit et leva les yeux.

— Il est parti ?

— Sans doute... vous vous étiez endormie, et puis il